

PROFESSEUR DE VIOLONCELLE (H/F)

🎯 Le défi à relever ?

Depuis janvier 2023, la communauté de communes a la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de **permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique**, de jouer avec d'autres, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice de l'école de musique intercommunale, vos missions principales seront les suivantes :

- **Enseigner la pratique du violoncelle en cours individuel/binôme/ateliers :**
 - pour divers publics (enfant à partir de 7 ans/adolescent/ adulte)
 - selon différents cursus possibles (amateurs/ diplômants)
 - dans tout style de musique
 - en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques (écrits/oraux/solfège/tablature/grille)
- **Activités annexes possible selon les profils et compétences du candidats :** enseigner la musique à travers des ateliers culturelles variés /enseigner la musique à d'autres publics
- Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Conduire et participer aux **projets pédagogiques et artistiques**
- Organiser et suivre les études des élèves.
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
- Participer aux différentes instances pédagogiques



Je postule !

Candidature avant le 17 août 2025

Entretien de recrutement le 25 août 2025 après-midi

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Découvrez notre territoire, ici !

👉 Ce poste est fait pour vous :

- vous avez une expérience artistique et pédagogique
- Vous possédez idéalement une formation instrumentale
- Vous êtes titulaire du permis B et avez un véhicule personnel
- Vous êtes une personne **autonome** et **dynamique** dotée d'un **excellent sens relationnel**
- Vous savez **enseigner à tous les élèves** en étant capable de **mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs capacités** et créer les progressions adéquates.
- Vous avez le **sens du travail en équipe**
- Vous respectez la **déontologie de l'enseignement** et avez le **sens du service public**.

🏢 L'environnement de travail ?

Poste à pourvoir au 01 septembre 2025
Recrutement par voie statutaire à défaut par voie contractuelle (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
CDD de 12 mois renouvelable.

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature de fonctionnaire ne convient et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient.

LIEU Le Teil

HORAIRES 4h15 hebdomadaires (heures complémentaires possibles suivant le nombre d'inscription à la rentrée)

REMUNERATION

- Rémunération statutaire selon le grade de d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème ou 1ère classe classe ou professeur d'éducation artistique
- Prime ISOE
- Participation employeur à la prévoyance

CONTRAINTES

Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle...).

AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité